

Séance ordinaire du 19.10.2017 à 19 h 30

Absents excusés : HEINTZ-NAAS Marie-Claude ayant donné procuration à GUIDONI Mathis, MAIGNE Claude, BEIL Thierry, KOLB Sabine.

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire.

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 12.10.2017

Lieu de séance : Mairie de Riedseltz.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS

DELIBERATION 2017-35

Objet : création d'un emploi d'ATSEM contractuel

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec 2 abstentions :

- la création d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet, en qualité de contractuel. Les attributions consisteront à :
 - aider à l'accueil, à la surveillance et à l'encadrement des élèves,
 - aider les élèves dans les actes de la vie quotidienne qu'ils ne peuvent pas faire seuls,
 - favoriser la sociabilisation,
 - contribuer à assurer aux élèves des conditions de sécurité et de confort,
 - aider à l'animation des activités culturelles, artistiques et sportives,
 - préparer, ranger et entretenir le matériel,
 - accompagner lors des sorties scolaires le cas échéant,
 - intervenir lors du Service Minimum d'Accueil en cas de grève des enseignants (surveillance), le cas échéant,
 - assurer le service pédibus de l'école élémentaire à la cantine, et vice versa,
 - participer aux activités complémentaires organisées par la commune dans le cadre de l'instauration des nouveaux rythmes scolaires (saisie informatique de données, encadrement, préparation et rangement en coordination avec le responsable d'activité).

La durée hebdomadaire de service est fixée à 18.45/35èmes (pour un travail effectif de 19 h 30 par semaine). Contrat du 7.11.2017 au 06.07.2018. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 351, indice majoré 328. Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

AUTRES DECISIONS :

- ✓ achat de drapeaux avec supports (français, européen, alsacien) pour les façades de la mairie (République Française et Liberté, Egalité, Fraternité) ainsi que pour les écoles (Liberté, Egalité, Fraternité). Accord de principe.
- ✓ Proposition de repeindre la salle du Conseil municipal qui sert aussi de salle des mariages. Devis sera demandé à l'entreprise Westermann qui va effectuer des travaux de peinture à l'école maternelle durant ces vacances de la Toussaint. Accord de principe.
- ✓ Instauration d'une vitesse limitée à 40 km/h sur tout le village, 30 km/h uniquement pour la route de Steinseltz. Rue de la Suisse, mettre un STOP ? Consulter la DDT au préalable pour accord. Accord de principe.

INFORMATIONS

1. **Autorisations d'urbanisme** accordées depuis la dernière séance de Conseil municipal.
2. **Cimetière** : création d'un groupe de travail pour terminer le règlement du cimetière pour fin novembre 2017, impératif, et ensuite validation en CM. Réunion du groupe prévue le 07.11.2017 à 19 h, ainsi que le 14.11 à 19 h. Le groupe de travail est constitué de SCHUELLER Rébecca, PHILIPPS Astride, RICHERT René, GENTNER Corinne, GRIMM Joseph.
3. **Incidence prochains travaux école primaire** : L'idée est d'arrêter les cours à la mi-juin 2017 et de transférer des classes dans divers bâtiments communaux, car les entreprises titulaires du marché seront nombreuses à être en congés annuels. L'Inspection académique ne s'y oppose pas.
4. **Incivilités récurrentes/Actes de vandalismes constatés.**
5. **Avancement décorations de Noël.** Devraient être posées avant le 1^{er} dimanche de l'Avent.
6. **Fibre optique** : réunions d'informations publiques organisées prochaines. Dates à définir.
7. **Sortie Parlement Européen du 25.10.2017.** Mail avec plan a été envoyé. Les personnes se mettent d'accord pour du co-voiturage. Départ à 8 h 30 le 25.10.2017, rdv devant la mairie de Riedseltz.
8. **Rue Jeanne d'Arc** : mise en place de plots en plastiques par la DDT. Mise en œuvre d'un marquage jaune : pas de stationnement, ni arrêt. L'information sera mise dans le cahier de liaison des enfants au niveau des écoles, et dans Info-Minute pour les habitants.
Monsieur ROEHRIG propose la présence de la gendarmerie pour le premier jour de la rentrée pour faire de la prévention. Intervention également proposée pour une prochaine réunion de CM.
9. **Poteaux d'incendie contrôlés.** Ils sont au nombre de 28. 2 anomalies à corriger. En attente du rapport final pour action.
10. **Logement école maternelle** : celui-ci sera vidé semaine 43.
11. **Commission Fleurissement** : place du Monument aux Mort : toute la végétation sera enlevée après la Toussaint, sauf le cèdre et les bouleaux. Journée de travail ou Journée Citoyenne à prévoir ? Ce point sera proposé lors de la prochaine réunion AFSCR des associations locales.

La séance est levée à 21 h 50.

Prochaine séance le : 23.11.2017 à 19 h 30.

En cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

SIGNATURE DU REGISTRE :

1. RICHERT René	
2. GENTNER Corinne	
3. GRIMM Joseph	
4. SCHUELLER Rébecca	
5. MAIGNE Claude	Consulté
6. HEINTZ-NAAS M-Claude	Consulté
7. CONTAL André	
8. PHILIPPS Astride	
9. KOLB Sabine	Consulté
10. ACHOUR Marie-Josée	
11. HUMMEL Yves	
12. ROHRIG Nicolas	
13. HRYCENKO Marie	
14. BEIL Thierry	Consulté
15. GUIDONI Mathias	